



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2012-137 du 2 octobre 2012

OBJET : Pépinière d'entreprises de Berwick – Avenant au marché du lot 8 (Chauffage, ventilation, plomberie)

Rapporteur : M. le Président

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et jusqu'à la délibération n° 20102-144
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération n° 2012-144
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120
33 à partir de la délibération n° 2012-121

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu le marché du lot 8 des travaux d'aménagement de la pépinière d'entreprises de Berwick attribué le 28 mars 2012 à la société Gapençaise de chauffage pour un montant de 141 433,61 € TTC,

Vu l'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation du Site de Défense qui prévoit notamment la réalisation d'une seconde tranche du Pôle d'Innovation Economique de Berwick pour un montant de 1 141 525 € HT avant le 1^{er} juillet 2014,

Considérant les études réalisées par Mme Johanna ROZOT, économiste de la construction, et par le bureau d'études Alpes Energies, qui concluent à l'intérêt en termes économiques et de développement durable de chauffer les deux futurs bâtiments à partir d'une seule chaufferie,

Considérant par ailleurs la nécessité, apparue lors des travaux de démolition, de remplacer la totalité des conduits de fumée au lieu de procéder à un simple ramonage comme prévu par le CCTP,

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique en date du 12 septembre 2012,

Vu l'avis des membres du Bureau en date du 25 septembre 2012,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 1^{er} octobre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve l'avenant au marché du lot n°8 du marché de travaux d'aménagement de la pépinière d'entreprises de Berwick annexé à la présente, d'un montant de 19 031 € HT, soit 22 761,08 € TTC.
Cet avenant a pour effet de porter le montant TTC du marché de 141 433,61 € à 164 194,69 €
- Autorise le Président ou son représentant à signer cet avenant avec la société Gapençaise de Chauffage

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. :

05 OCT. 2012

Date affichage :

09 OCT. 2012